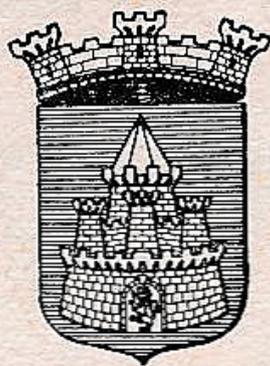


BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ
d'Histoire et d'Archéologie
de l'Arrondissement de
PROVINS

(Seine-&-Marne)

*FONDÉE A PROVINS, LE 15 DÉCEMBRE 1892
et reconnue d'utilité publique par décret du 18 Janvier 1925*



ANNÉE 1964

PROVINS
Au Siège de la Société



Château de Montaiguillon
Vue d'avion

(Cliché : Société d'Histoire et d'Archéologie de Provins.
Photographie : J. FORGEAS Pilote : J. VILLEMINT.)

On trouvera à la fin de ce bulletin :

- le plan du château-fort de Montaiguillon (dépliant) ;
- le dessin d'un essai de restitution du château au XIII^e siècle (p. 108).

Le Château médiéval de Montaiguillon

Etude archéologique

PLAN DE L'ETUDE

INTRODUCTION.

Ch. I - DESCRIPTION ARCHITECTONIQUE ET MILITAIRE DU CHATEAU-FORT DE MONTAIGUILLON (p. 76).

Caractères généraux de la construction.
Ordonnement et structure des ouvrages.
Considérations sur les moyens de défense passive et de défense active de la forteresse. Vestiges poliorcétiques.
Examen des structures comparées du château de Montaiguillon et des châteaux de Dourdan et du Louvre, à Paris.

Ch. II - RAISONS DE LA CONSTRUCTION DU CHATEAU DE MONTAIGUILLON DANS L'ORGANISATION FEODALE DE L'ESPACE CHAMPENOIS (p. 91).

Aspect géographique et géologique du site de Montaiguillon.
Cadre politique du Comté de Champagne, fin XII^e - début XIII^e siècles.
Position et rôle stratégiques du château de Montaiguillon par rapport aux voies de communication du Moyen-Age et aux grands courants commerciaux, dans le Comté de Champagne.

Ch. III - ESSAI D'INTERPRETATION DES DONNEES HISTORIQUES ET ARCHEOLOGIQUES (p. 99).

Défaut de sources paléographiques et épigraphiques.
Le château de Montaiguillon dans le cadre géostratégique et géopolitique du Comté de Champagne, fin XII^e - début XIII^e siècles.
Aspect archéologique du château.
Conclusion.

ANNEXE I : STRATIGRAPHIE DU SITE DE MONTAIGUILLON (p. 105).

ANNEXE II : TOUR-RELAIS A SIGNAUX DE FRESNOY ET ANCIENNE COMMANDERIE DES CHEVALIERS DU TEMPLE (p. 106).

Introduction

Aux confins Est du département de Seine-et-Marne, dans l'appendice contigu à la jonction des départements de la Marne et de l'Aube, se dresse, au milieu de la forêt de Montaignillon, la masse imposante d'un château-fort.

Bien qu'elle soit l'une des plus puissantes de la Brie, cette forteresse féodale est peu connue des touristes. La raison en est que le site n'est pas situé à proximité d'une route de grande circulation : la route qui le dessert, la départementale D. 60 de Villiers-Saint-Georges à Villenaux, n'est qu'une bretelle, entre la route nationale N. 4 de Paris à Sézanne, par Tournan-en-Brie, et la N. 51 de Nogent-sur-Seine à Sézanne.

D'autre part, les guides touristiques sont peu prolixes sur ce château isolé en forêt :

— les deux « Guides Bleus » Hachette : « Champagne » et « Ile-de-France », ne lui consacrent qu'une mention par trop sommaire, bien qu'exacte ;

— le « Guide vert » Michelin : « Environs de Paris », le passe sous silence, du fait qu'il est juste en bordure Est de la zone touristique couverte par ce guide ;

— dans l'un de ses livres sur les Itinéraires archéologiques en France : « Les environs de Paris inconnus - Sud », Monsieur Georges Pillement en donne une description lapidaire, selon sa manière itinérante, suivie tout au long de ses huit volumes sur la France.

De Provins, haut-lieu médiéval de la Brie champenoise — ancien centre économique du Comté de Champagne, dont Troyes était la capitale politique — le château de Montaignillon n'est distant que de 20 km. N.E. par la D. 100. Au carrefour forestier, après Fontaine-sous-Montaignillon, à quelque 300 mètres, la D. 131 conduit au chemin d'accès du château, qui débouche face à l'avant-cour.

Dès que le visiteur pénètre dans cette vaste cour, qui constituait la baille du château, en même temps que sa barbacane avancée, et qu'il arrive en bordure du mur de contrescarpe, qui ceinture un large et profond fossé sec, il est impressionné par l'aspect de puissance de la forteresse :

— Sur un front de 60 m., s'élèvent 4 grosses tours cylindriques, dont 2 tours cantonnant les angles et, au milieu, 2 tours flanquant l'entrée cavalière du château.

— Bravant le démantèlement ordonné par Richelieu en 1613, les trois tours de gauche se dressent encore entières, jusqu'au niveau des planchers sous combles, sur une hauteur de 12 m.

— La tour d'angle de droite, de même que les cinq autres tours du château — qui en compte neuf au total — ne conservent que les pans déchiquetés de leurs raccordements avec les murs des courtines.

Par la masse puissante de ce front, le château mériterait mieux que l'appellation de « ruines », terme générique d'ensemble sous lequel il a été classé, en 1875, par le Service des Monuments Historiques.

Constatons, avec les guides touristiques, que « les ruines, à l'abandon, envahies par la végétation, sont libres d'accès », du moins jusqu'à nouvel ordre.

Pour le visiteur sensible au romanesque, cette couverture verte — laquelle par bonheur a respecté en grande partie, le front principal d'entrée — n'est peut-être pas sans rehausser en plein silence sylvestre, l'aspect grandiose et mystérieux du lieu, éloigné de tout village (1), et auquel ajoutent diverses légendes, plus ou moins fantaisistes autant que dramatiques, transmises par les habitants de la région et véhiculées par des récits et brochures, non dénuées d'un certain intérêt historique (2).

Descendant dans le fossé, le visiteur accède, par une poterne ouverte entre les deux tours flanquant l'entrée cavalière, à un escalier emmuré qui conduit dans la cour intérieure du château. Surpris, il découvrira, contrairement à son attente, un paysage différent : une végétation luxuriante a envahi la cour et recouvert la plupart des murailles d'un manteau aux lourdes formes ondulées...

Sans doute, par des sentiers, il pourra accéder dans quelques tours ; y gravir des escaliers de pierre ; trouver deux grandes citernes ; descendre dans deux grandes casemates communicantes et circuler à travers les vestiges d'une ancienne chapelle.

Mais il lui sera difficile de distinguer l'ordonnance équilibrée de l'enceinte du château :

— construit d'une seule venue, sur plan barlong, orienté Ouest-Est, de 59 m. × 46 m. hors-œuvre.

— défendu par 9 tours engagées, fermées à la gorge, dont : 4 tours d'angle ; 1 tour intermédiaire sur chacun des fronts N., S. et E., et 2 tours flanquant l'entrée sur le front Ouest ;

— toutes ces tours sont cylindriques sauf la tour flanquante à l'Est (à l'opposé de l'entrée) qui est de section pentagonale ;

— fossés avec mur de contrescarpe régnant sur les quatre fronts, en partie obstrués par des pans de tours démantelées et eux aussi, envahis par la végétation.

Tel est le tableau, quelque peu chaotique et impressionnant qui se présente actuellement au visiteur et que nous avons nous-mêmes trouvé, lorsque nous avons commencé l'étude archéologique du château.

Le travail sur place a consisté en relevés d'ensemble et de détails des ouvrages et en recherches et prospections sur le site de Montaignillon, dans un rayon de 1 à 2 lieues.

Un premier résultat a consisté en un Plan d'ensemble (provisoire) et une Notice sommaire, qui ont été présentés, lors de la visite du château, à l'issue de l'Assemblée générale de la Société d'Histoire et d'Archéologie

(1) Louan, à 1 km S.-O. ; Bouchy-le-Repos, à 2 km N. ; Fontaine-sous-Montaignillon, à 2 km S.-E. ; sans omettre Nesle-la-Reposte, avec les ruines de son abbaye bénédictine, à 1 lieue, à l'Est.

(2) Abbé BOITEL, *Le château de Montaignillon* (Extrait de : *Recherches historiques sur Esternay, son château et les communes du Canton*. Châlons, 1850).

de Provins, en 1963, après que M. le chanoine A. Barrault en eut fait un exposé historique.

Dans notre étude, la partie paléographique et historique n'a été abordée qu'accessoirement, pour permettre de jalonner les recherches archéologiques sur les origines mêmes du château.

L'article que prépare M. le chanoine A. Barrault fera le point, en ce qui concerne la bibliographie, et apportera des éléments complémentaires, d'un point de vue historique.

Notre étude est plus spécialement d'ordre archéologique.

Là encore, il y a lieu de tenir compte de la chronologie ; mais les origines du château étant obscures, il nous semble préférable de partir de l'état actuel de la construction, en nous réservant d'examiner seulement en fin d'étude, les éléments qu'elle fournit, conjointement avec les données du cadre historique, permettant d'éclairer les origines.

CHAPITRE I

Description architectonique et militaire du château-fort de Montaignillon

CARACTERES GENERAUX DE LA CONSTRUCTION.

La situation générale du site de Montaignillon et l'aspect d'ensemble du château ont fait l'objet de la précédente introduction.

Les dessins donnés en hors-texte :

- Plan d'ensemble de la forteresse, d'après nos relevés personnels,
- Restitution perspective du château (3), à titre indicatif,

définissent les ouvrages de la forteresse, quant à leurs principales caractéristiques : implantation, structure d'ensemble, aspect d'origine enfin, pour autant qu'une restitution ne doive être considérée qu'en tant qu'essai figuratif, surtout en ce qui concerne les superstructures terminales (toitures entièrement détruites).

Du point de vue archéologique, ce château présente un intérêt majeur : il n'a été l'objet d'aucune restauration. Malgré le démantèlement, les intempéries et quelques déprédations du fait de l'homme, il existe et demeure dans son état d'origine — ce qui ne veut pas dire que la datation exacte de sa construction en soit pour autant facilitée.

Si, en première approximation, elle peut être attribuée fin du XII^e, début du XIII^e siècles, le resserrement de cette période est rendu difficile, du fait de la nature du matériau employé pour les maçonneries : le grès provenant des carrières voisines (4) ne se prête pas, ou mal, à la taille

(3) Extrait du volume *Congrès archéologique de France : Troyes et Provins*, 1902, de la Société Française d'Archéologie. Dans ce bulletin, p. 108.

(4) Situées à 1 km ouest du château et exploitées à ciel ouvert ; le banc de roche a une épaisseur d'environ 3 mètres.

de moulures, contrairement au calcaire, propre à la sculpture et dont la morphologie : forme, volume, art, facilite grandement la datation d'un ouvrage.

Il n'est pas inutile, pour fonder les comparaisons entre châteaux dont il sera fait état plus loin, de rappeler quelles sont les propriétés mécaniques du grès, lesquelles en conditionnent l'emploi, comme matériau de construction :

- Grès quartzite de Fontainebleau (Stampien) formé de grains de quartz cimentés par de la silice, de texture plus ou moins homogène.

- Résistance à l'écrasement (dureté) : variable et s'échelonnant pour les grès durs, tels que ceux des carrières de Montaignillon (5), entre 350 et 3.500 kg./cm² (limite admise : 2.000 kg.).

- Résistance au cisaillement : négligeable théoriquement.

- Difficulté de taille : ce sont les grès les plus durs qui sont les plus faciles à fendre et à tailler (parce que les plus compacts), la taille ne pouvant pratiquement consister qu'en courbures, chanfreins et feuillures.

- Non susceptible de prendre le poli.

Si la dureté des grès — bien que très variable — peut s'apparenter à celle des calcaires, plus homogènes, il n'en est pas de même pour la résistance à la traction, laquelle, nulle pour les grès, est encore de 1/20^e de la résistance à la compression pour les calcaires.

Ces propriétés font du grès un matériau peu indiqué pour son emploi en linteaux ou dalles posées entre appuis, et fortement surchargés.

Les Maîtres-d'œuvre du Moyen-Age étaient au fait des conditions d'emploi des diverses roches, particulièrement pour la construction des ouvrages militaires, pour lesquels la solidité est de rigueur : aussi la portée des linteaux en pierre est-elle le plus souvent diminuée par l'emploi de *corbeaux*, posés en saillie sur les appuis.

Mais, par exemple, tandis qu'au château de Dourdan — un des « classiques » de Philippe-Auguste, du début du XIII^e siècle — à la

(5) Il n'est pas sans intérêt technologique et archéologique de noter que l'exploitation de ces carrières se fait actuellement à la main, selon les mêmes procédés qu'à l'époque médiévale.

On retrouve d'ailleurs dans d'anciennes excavations en surface, provenant de l'extraction ancienne de blocs de grès et comblées alors avec des éclats de taille et autres remblais, d'anciens outils de carrier, en fer plus ou moins acieré, identiques à ceux utilisés aujourd'hui. Mais ils étaient sensiblement plus massifs, la dureté, permanente et homogène des aciers traités, utilisés de nos jours, permettant d'obtenir des outils plus légers.

Tels étaient :

- les *coins de carrier* et *plaquettes*, pour l'extraction en place de gros blocs, ou le débit de ces blocs ;
- les *pointerolle* (ou broche) et *ciseau*, pour creuser les mortaises recevant les coins de plaquettes ;
- le *couperet* à manche (ou masse-couple à débiter) à deux têtes en biseau, de 10 à 20 kg, pour trancher d'un coup un bloc moyen ;
- le *marteau-épinceur* (ou tétu) de 2 à 5 kg, pour taille grossière ;
- la *chasse* (ou ciseau-massette) de 2 à 3 kg, utilisée avec un marteau pour la finition des arêtes soignées.

Nous devons ces renseignements circonstanciés à l'obligeance de M. MOREAU, maître-carrier, exploitant des carrières de Montaignillon.

construction duquel nous nous reporterons plus loin, les plafonds-rampants, au-dessus des escaliers, traités par dalles à ressauts, en calcaire de Beauce, ne comportent pas de corbeaux, par contre, au château de Montaiguillon, toutes les dalles à ressauts des escaliers reposent obligatoirement sur des corbeaux.

Nous nous excusons de cette digression pétrographique : elle était indispensable pour ne pas buter, du point de vue archéologique, sur les servitudes d'emploi, inhérentes au grès.

ORDONNANCEMENT ET STRUCTURE DES OUVRAGES.

MASSE D'ENSEMBLE

Le château, orienté Ouest-Est, se compose essentiellement des ouvrages suivants :

— d'une avant-cour, ou baille, servant de barbacane de surface exceptionnellement grande : 54 m. de long \times 47 m. de large à usage non seulement de défense avancée, mais aussi de place d'armes et de gîte d'étapes ;

— d'une enceinte de fossés secs, larges de 16 à 21 m, profonds de 4 m, avec murs de contrescarpe, arasés au niveau du glacis extérieur ;

— du château, proprement dit, sur plan barlong régulier (faisant abstraction d'une légère brisure du front Est, saillante sur l'extérieur) de 59 m. de long \times 46 m. de large, et contenant les constructions, organiques et fonctionnelles, de toute forteresse féodale.

Il n'existe pas de *donjon* central.

FONDACTIONS ET EFFETS DES MINES

Le sol servant d'appui aux fondations est du sable fin de Fontainebleau, sur 25 à 30 m. d'épaisseur. Bien que le sable fin, placé à l'abri des affouillements, soit un bon sol de fondation, sa cohésion est nulle, et son angle de frottement interne, très aigu, est égal à son angle de talus à sec : le sable fin sec « coule ».

Ce sont ces propriétés qui expliqueraient que les tours, sous l'effet des fourneaux de mine disposés sous leurs fondations, soient plus ou moins penchées ou disloquées et que les substructions aient trouvé, après coup, au niveau du sable non affouillé, un nouvel état d'équilibre, et les superstructures, une stabilité à l'épreuve du temps.

— Les courtines non minées, sont restées en place ; mais sur le front Ouest notamment, entraînées plus ou moins par le mouvement des tours demeurées debout, elles accusent un déversement à la fois transversal et longitudinal (cette dernière dénivellation atteint près de 1 m entre les tours flanquant l'entrée).

— Quant aux tours écroulées, elles ont été sectionnées verticalement à l'aplomb des archères les plus rapprochées des courtines, laissant subsister en avant de celles-ci, deux arrachements avec les amorces des escaliers emmurés.

AVANT-COUR

Cette vaste cour, de 54 m. de long \times 47 m. de large hors-œuvre, entourée par des murs en défense sur trois côtés, est ouverte à l'Est, sur le mur de contrescarpe bordant le fossé.

Les murs, s'ils ont perdu leurs couronnements d'origine, n'ont guère été affectés par les destructions, sauf aux deux angles qui ont perdu leurs échauguettes :

— à l'angle N.-O., il subsiste à l'intérieur, en partie haute de l'angle rentrant des murs, l'amorce d'une trompe et, à l'extérieur, sur le croisillon formé par les contreforts, un secteur d'entablement circulaire en pierre, lesquels constituaient l'assise de l'échauguette. Les emplacements et dimensions de ces éléments d'ouvrage, encore en place, permettent de fixer à près de 4 m. le diamètre extérieur de l'échauguette.

— à l'angle S.-O., par contre, l'échauguette a été supprimée par destruction partielle des murs d'enceinte de la cour, abattus de part et d'autre, sur environ 3 m. en façade Ouest et, en façade Sud, sur la longueur comportant des contreforts. Ces murs ont été ultérieurement reconstruits, mais sans les contreforts correspondants, dont les parties enterrées subsistent d'ailleurs.

Nous donnons ci-dessous la description des ouvrages de l'avant-cour :

— Murs de environ 1 m. 20 d'épaisseur et de 6 à 7 m. de hauteur.

— Contreforts extérieurs espacés tous les 6 m. entr'axes. Dans les 2/3 Est de leur longueur, les murs latéraux sont sans contreforts : des bâtiments accolés, à l'intérieur, dont il subsiste des traces, devaient en tenir lieu.

— Cantonnant les angles du flanc Ouest, les deux fortes échauguettes flanquaient la porte charretière ouvrant à 2 vantaux.

— A l'intérieur de la cour :

— puits maçonné de 1 m. 10 diamètre surmonté d'une margelle de 0 m. 90 \times 0 m. 90 intérieurement.

— 2 fours à cuire le pain, avec revêtement en briques-tuileaux, dont l'un, dans une maison de garde (non d'époque et délabrée) est assis sur un socle demi-rond faisant saillie sur le mur de contrescarpe.

— Deux celliers souterrains intercommunicants, voûtés en berceau à plein-cintre, avec gaine de ventilation.

— Les bâtiments en appentis, encore existants, ne sont pas d'époque.

FOSSÉS

Remarquables par leurs dimensions : 17 à 21 m. de largeur et 4 m. de profondeur, et le soin apporté à la construction du mur de contrescarpe monté avec fruit ; aux quatre angles, les murs sont raccordés en courbe de grand rayon ($r = 17$ m. 50), résistant mieux ainsi à la poussée des terres. (Mais cette précaution ne peut empêcher que, sous l'effet des racines des arbres, des pans de murs ne se soient écroulés en partie haute et en parement).

Ce sont des fossés secs.

Sur le flanc Ouest, franchissant le fossé, dans l'axe de l'entrée cavalière, existait accolé au mur de contrescarpe, un pont-dormant, vraisemblablement en bois, dont les massifs de fondations sont visibles, continué par un pont-levis.

Dans le fossé, débouchent deux poternes :

— l'une à l'Ouest, sous l'entrée cavalière, donnant accès à l'intérieur du château, par un escalier de pierre, emmuré.

— l'autre à l'Est, pour l'accès aux deux celliers souterrains, intercommunicants, situés dans l'angle S.-E. de la cour intérieure.

— l'existence d'une troisième poterne est conjecturale : ouvrant dans la courtine Sud, contre le flanc Est de la tour intermédiaire (ou dans le flanc même de cette tour), pour autant que les encorbellements restants en partie haute de la courtine soient les vestiges d'une *bretèche*, destinée à en condamner l'entrée...)

Enfin, le fossé sert d'exutoire :

— aux latrines, dont l'une en bon état, existe, en saillie sur la tour d'angle S.-E.

— aux égouts de cour, dont une large gargouille est visible, entre la bretèche précitée, et la tour d'angle S.-E.

A noter qu'une sortie du fossé a été pratiquée, ultérieurement, dans le mur de contrescarpe Est, sensiblement en face de la poterne.

CHATEAU

1° STRUCTURE DE L'EDIFICE

D'emblée, elle est caractérisée par une unité de conception, organique et fonctionnelle, qui dénote, de la part de l'« architecteur » maître-d'œuvre, une connaissance parfaite de l'art du génie militaire et de la poliorcétique, appliqué à la construction d'un château de plaine :

— solidité des murs, en maçonnerie de moellons de grès assisés, de 2 m. 20 d'épaisseur pour les courtines et de 2 m. 80 pour les tours ;

— tours engagées fermées à la gorge, espacées de 30 m. entre axes au maximum, permettant un flanquement efficace ; 3 étages ; hauteur mesurée entre le fond du fossé et le plancher terminal : 12 m.

— les 4 tours d'angles, circulaires, avancées au maximum dans les fossés, tout en conservant leur épaisseur de mur au droit de leur raccordement avec les courtines ; ce sont les Tours : T2, T4, T6 et T8 du plan.

— les 3 tours flanquantes intermédiaires, dont 2 demi-circulaires : T3 et T7, et l'autre pentagonale : T5.

— enfin les 2 tours T1 et T9 flanquant l'entrée cavalière à l'Ouest ; demi-circulaires, profondément prolongées en arrière par des salles rectangulaires.

— haut talus d'embase des courtines et des tours avec large empattement.

— chemin de ronde courant derrière le crénelage couronnant les courtines et raccordé par des escaliers de pierre à l'étage supérieur des tours, surélevé au-dessus de cette coursive.

— archères disposées en quinconce dans les tours et aménagées selon un type simple dégageant bien le poste de tir. (Il n'existe pas de vestiges probants de l'existence, en couronnement des tours, de hounds, non plus que de machicoulis).

— toitures des tours couvertes en ardoises (d'après des débris abondants trouvés dans des fouilles).

— toitures des bâtiments de service : en tuiles plates du pays (même observation).

— escaliers desservant les étages des tours, incorporés dans les murs et ayant résisté sans dommages aux démantèlements, dans les tours restées debout.

— planchers dans les tours T2 à T8 : en bois, avec poutres reposant dans les murs et sur des corbeaux en pierre, pour les trois étages.

Dans les tours allongées T1 et T9, flanquant l'entrée cavalière, les planchers des 2^e et 3^e étages sont également en bois. Mais les planchers-hauts des rez-de-chaussée sont voûtés en berceau plein-cintre, en totalité ou en partie :

— tour T1 : la voûte maçonnée règne dans toute la longueur pour se terminer en cul-de-four dans l'avancée demi-cylindrique.

— tour T9 : la voûte n'existe que dans la partie postérieure ; en avant, le plancher est en bois.

Latrines disposées en saillie sur tours (et sur courtines ?) ainsi qu'en témoigne un poste encore existant sur T6, à son raccordement avec la courtine Est.

Bien que dans l'ensemble la structure de la forteresse satisfasse aux exigences du génie militaire, une question se pose au sujet de l'emploi de planchers en bois au lieu de voûtes en maçonnerie.

Car la voûte à double courbure a bien été utilisée d'autre part : cul-de-four en T1 et citerne ovoïde dans T2.

Sans doute, la voûte sur croisée d'ogives était-elle techniquement à rejeter, le grès se prêtant mal à la taille des nervures. Mais il eut pu permettre l'emploi de voûtes d'arêtes ou hémisphériques.

Il semble que, malgré les inconvénients du bois, combustible et destructible, il ait été adopté par raison de rapidité d'exécution et peut-être aussi, d'économie, le château étant à destination utilitaire, spécifiquement militaire, sans prétention à résidence seigneuriale de haute noblesse.

Une autre remarque est à faire au sujet de l'emplacement de la poterne, débouchant dans le fossé, entre les tours T1 et T9, flanquant l'entrée cavalière du château.

Sur l'embase en talus de chacune de ces tours, prenait naissance un mur évidé en arc dont l'autre retombée devait prendre appui sur le massif de fondation, à l'extrémité du pont-dormant en bois.

Ces deux murs cintrés, avancés entre l'entrée cavalière du château et le pont-dormant, formaient un petit ouvrage rectangulaire, qui devait recevoir, abaissé, le pont-levis.

Cette disposition est assez exceptionnelle et n'a été utilisée que rarement, par exemple au château de Villandraut (Gironde) et au château de Coca, dans la Province de Ségovie, en Espagne (près de Valladolid et d'Avila).

Sans doute, ces châteaux sont postérieurs à celui de Montaignillon et ont été édifiés à destination résidentielle, le premier par le pape Clément V, en 1306-1307 ; le second, par l'Archevêque de Séville, au XV^e siècle. Mais il convient de tenir compte que, dans les régions méridionales, l'architecture a évolué plus lentement que dans les provinces septentrionales.

Villandraut, comme Montaignillon, est un château de plaine, bâti sur plan barlong : 4 tours d'angle et avec porte d'entrée flanquée ; il ne comporte pas de donjon. L'accès de la poterne est défendu par un petit ouvrage rectangulaire ; mais les murs latéraux sont pleins, avec meurtrières. C'était une petite bastille, tenant lieu de caponnière.

2° DISPOSITIFS DE SECURITE

La nature et le nombre plus ou moins grands des moyens réservés, dans la structure des divers ouvrages, pour s'opposer à l'irruption de l'ennemi et à sa progression dans les œuvres vives d'une forteresse, est l'un des critères de l'époque de sa construction.

Ces dispositifs dans le château de Montaignillon, sont les suivants :

— Pont-levis, dont il ne reste sur T1 et T9, à la naissance de l'allée cavalière, que les deux assises de pierre taillée, formant coussinets, et sur lesquels reposaient les tourillons du tablier-abattant.

— Assommoir, ouvert dans l'entrée cavalière, au-dessus du palier bas de l'escalier d'accès par la poterne.

— Herse : du fait de la destruction, au-dessus de l'allée cavalière, du mur tympan, entre les deux tours T1 et T9, et du plancher en bois de l'étage, on ne trouve plus trace de herse, ni d'assommoir supérieur. Cependant, les épaulements verticaux existant sur les flancs de ces tours peuvent faire supposer la présence ancienne d'une herse.

L'existence d'un assommoir-bas, au-dessus de la galerie de la poterne, fait conjecturer la présence d'un assommoir-haut, réservé dans la travure du plancher en bois, c'est-à-dire au-dessus de l'entrée cavalière.

— Fermetures de sécurité des portes par barres en bois, engagées de l'intérieur, dans les trous carrés, réservés à cet effet, dans les murs (emplacements figurés sur le plan).

3° OUVRAGES DE CASERNEMENT ET D'EQUIPEMENT A L'INTERIEUR DU CHATEAU

Il subsiste dans la cour intérieure, suffisamment de vestiges de murs en élévation, avec ouvertures de portes et fenêtres, et de traces en raccordement de murs sur les courtines, pour permettre d'assigner à la plupart des locaux, leur destination d'usage :

— le logis du gouverneur, entre les tours T1 et T2, comprenant au rez-de-chaussée, une grande salle communiquant par l'escalier emmuré

de T2 avec l'étage surperposé, en passant par l'étage de cette tour, lequel devait constituer le poste de commandement, en cas de siège du château

— Une grande baie en arc brisé en ogive, la seule dans le château à prendre jour à l'extérieur, au-dessus du fossé, éclairait la salle inférieure ; il reste, en partie basse des ébrasements, des traces de bancs en pierre, au niveau probable de l'appui de fenêtre, laquelle était défendue par une grille en fer.

— De grandes cheminées assuraient le chauffage de ces deux pièces de maître.

— Entre ce logis du maître et la chapelle, deux autres salles de séjour, avec cheminées dans le mur de refend entre deux.

— Dans les alignements Est et Sud des courtines, autres locaux, de largeur plus réduite, adossés en appentis, pour : écuries, fourrages, atelier forge, etc..., aboutissant entre T7 et T8 à une grande salle, dont l'emplacemement est trop obstrué par les décombres et envahi par la végétation pour qu'il soit possible d'en déceler les indices d'usage.

— Au S.-E. de la cour, deux grandes casemates souterraines dont l'une cruciforme avec gaine de ventilation, et voûtées en berceau à plein cintre, devaient servir de celliers pour entreposer les approvisionnements de toutes natures, nécessaires à la garnison et, éventuellement, à des renforts, en cas de menace de siège à soutenir.

Deux citernes assurent l'approvisionnement en eau : l'une dans la tour T2, de 4 m. de diamètre à la base et de 5 m. de hauteur totale es raccordée par un rétrécissement ovoïde à l'orifice carré, de 1 m. 40 de hauteur.

L'autre, située au S.-E. de la cour, également de section circulaire de 3 m. 30 de diamètre, mesure 7 m. de profondeur totale. Elle est raccordée à une ouverture circulaire de 1 m. 60 de diamètre et 0 m. 50 d'épaisseur par un système d'arcs brisés en A reposant sur quatre entablement encastrés, en saillie sur la paroi et soulagés par des corbeaux.

L'appareillage de ce rétrécissement, dénotant de la part du constructeur une parfaite maîtrise de l'art stéréotomique, s'apparente au raccordement en trompe, hérité de l'art roman et reconduit dans l'art gothique

En élévation, relativement aux couronnements des tours et courtines, les parties hautes des murs ayant subi d'incessantes dégradations et, a surplus, étant, en grande partie, rendues inaccessibles par une végétation luxuriante, il n'est plus possible de procéder à des relevés d'ouvrage témoins.

Cependant, pour permettre au lecteur d'imaginer dans l'espace un aspect du château, tel qu'il devait se présenter à l'origine, nous donnons page 108, une vue en perspective cavalière du château, tirée du volume de *Congrès archéologique de France - Troyes et Provins*, 1902, de la Société Française d'archéologie.

Cet essai de restitution attire néanmoins de notre part, les observations suivantes :

— Structure des hourds plus élaborée que ne le devait être la réalité les restes de maçonnerie en couronnement de T2 conduiraient à un autre parti plus simple.

— Il n'est pas exclu de supposer qu'une des tours d'angles, probablement plus haute que les autres, n'ait servi de donjon. Dans les archives de Seine-et-Marne, B. 193, les donjon et château de Montaignillon sont cités, en 1691.

On peut assigner à T2 ce rôle de tour-maitresse : directement sous le commandement du gouverneur, dont le logis est au pied ; en communication avec le chemin de ronde ; disposant en sous-sol de l'une des citernes, alimentée par les eaux de pluie des toitures, collectées par deux gaines verticales pratiquées à l'intérieur des murs.

4° CHAPELLE

La Chapelle est située dans l'angle N.-E. de la cour. C'est un édifice rectangulaire complètement séparé des courtines et dont l'autonomie est assurée par un système de fermeture intérieure des portes par barres en bois transversales ; les fenêtres sont défendues par des grilles en fer. A noter sur le pignon Est une large baie, avec appui en pierre de taille comportant les naissances de deux meneaux en pierre et une autre fenêtre, sur cour, dont l'un des jambages en ébrasement a conservé à la naissance de la voussure son claveau-sommier d'arc brisé en ogive, avec gâble.

CONSIDERATIONS SUR LES MOYENS DE DEFENSE PASSIVE ET DE DEFENSE ACTIVE DE LA FORTERESSE. VESTIGES POLIORCETIQUES.

Ainsi qu'il est établi au Chapitre II :

— posté à la limite méridionale de la Brie Champenoise, en bordure de la défense naturelle de la « Falaise » de l'Île-de-France,

— ayant des vues directes, ou par relais, sur les principaux passages de la Seine,

— commandant la vallée de la Noxe (route *sommière*) tandis que la cité fortifiée de Provins défendait la vallée de la Voulzie, le château-fort de Montaignillon est une forteresse détachée, dont le rôle devait consister à assurer la sécurité régionale des routes et chemins, et principalement de l'importante voie de communication de Troyes à Senlis, par Meaux.

Sa grande place d'armes, dans l'avant-cour, facilite au départ l'ordonnement des raids de cavalerie et, au retour, leur recueil rapide, sous la protection de ses murs et échauguettes. Avec ses installations de gîte-d'étapes, il peut donner assistance matérielle et militaire aux troupes, voituriers et cavaliers.

Examinons comment, en cas d'attaque, le château peut soutenir une longue résistance — dans l'attente d'une colonne de secours.

Car cette forteresse est essentiellement et fortement organisée pour la défense passive.

Mises à part les interventions de sa cavalerie à objectif éloigné — de quelques lieues ! — elle n'est pas particulièrement équipée pour des sorties

de dégagement en cas d'investissement et d'envahissement de l'avant cour : seulement 2 poternes donnent accès aux fossés, et le franchissement de la contrescarpe ne pourrait se faire que par échelles !...

Par contre, c'est un formidable centre de résistance organisé pour soutenir un siège de quelque durée, et bien équipé pour la défense rapprochée :

— édifié sur une croupe étroite aux flancs suffisamment escarpés pour décourager les assauts de l'ennemi : au Nord et au Sud, le château a été pourvu de ses défenses les plus fortes : à l'Ouest, derrière l'avant-cour 4 tours ; à l'Est, face au glacis de la croupe, 3 tours dont T5 semble avoir été spécialement conçue et renforcée pour assurer un maximum de poste de tir de flanquement et de front.

— larges et profonds fossés avec murs de contrescarpe.

— tours assurant un flanquement efficace : espacement 20 ml au maximum entre les flancs de raccordements sur courtines.

— par tour, 3 étages de tir avec archères facilement accessibles.

— sur les courtines, ligne continue de tir par le chemin de ronde.

— *commandement* des glacis, au-delà des fossés, de 7 à 8 ml de hauteur assurant une *plongée* optima des flèches.

— renforcement de la tour flanquante T5, dont la section pentagonale n'est pas sans surprendre : pour multiplier le nombre des postes de tir il eut suffi d'avancer plus avant dans le fossé une tour demi-ronde, en allongeant d'autant ses raccordements tangentiels avec les courtines.

Le constructeur a préféré adopter la section en *lunette* ; mais pour supprimer l'angle mort de tir en avant de la tour, il a remplacé le *be* ou *éperon* par un pan-coupé, tout au moins en partie haute.

Il y a lieu de signaler une particularité des murs de la tour T9, qui ont été reconstruits, après destruction partielle :

— décrochements d'épaisseurs décroissantes du nouveau mur.

— emploi dans ce mur de meurtrières nettement différentes du type d'archères d'origine. Ce sont des embrasures aménagées pour le tir d'armes à feu et protégées par un masque en pierre, en un ou deux morceaux, percé d'un trou évasé vers l'extérieur, surmonté d'une fente

Ce type d'embrasure pour arme à feu (6) a été couramment utilisé au XV^e siècle, durant la guerre de Cent ans.

Le site militaire de Montaignillon présente encore un intérêt poliorcétique, c'est-à-dire relevant de l'art d'assiéger une place forte.

(6) Il se retrouve à l'Abbaye proche de Nesle-la-Repote, mise en défense au XVI^e siècle, durant les guerres de religion, et notamment, dans la façade de la maison abbatiale - laquelle fait l'objet d'une restauration systématique par les soins de M. G. CHEREST.

Le château de Dourdan.

Le château de Dourdan édifié, ou reconstruit en partie, par Philippe-Auguste, et dont l'imposant donjon, élevé à l'angle Nord, isolé initialement de l'enceinte par un large fossé circulaire, n'aurait été achevé qu'en 1222.

A l'apogée de son règne, Philippe-Auguste (mort en 1223) apporte à la construction de ce donjon toute l'expérience acquise, dans l'attaque et la défense des forteresses, durant sa lutte avec les trois premiers rois Plantagenets : Henri II, Richard-Cœur-de-Lion et Jean-sans-terre, eux-mêmes rompus, et assistés par un corps d' « architectes » spécialistes, à l'art de bâtir les châteaux.

Aussi avons-nous été amenés à réserver dans le tableau comparatif des structures des châteaux de Montaguillon et de Dourdan, une colonne pour le donjon de Dourdan, caractérisé à la fois par une grande puissance de masse statique (diamètre, épaisseur de muraille, hauteur), par l'accumulation en tête des moyens de défense active et par sa position, autonome, non plus centrale, mais périphérique, à l'un des angles de l'enceinte.

Le château du Louvre.

Le château du Louvre — Le Vieux Louvre — a également été construit par Philippe-Auguste, de 1190 à 1202.

Ce château était situé rive droite de la Seine, en un point faible de la défense de Paris, en aval de la première enceinte construite par Philippe-Auguste en 1190, et avec laquelle il communiquait, à l'Est, par pont-levis et pont-dormant.

Les murs de la forteresse et de contrescarpe en furent retrouvés lors des fouilles de 1863 et sont indiqués sur le sol, par des bandes de pavés ou d'asphalte qui s'inscrivent dans le quart S.-O. de la « Cour carrée » de l'actuel Palais du Louvre. Des tours étaient élevées, rondes aux angles et demi-rondes au milieu des fronts, deux tours flanquant l'entrée principale du côté de l'enceinte urbaine. (Un autre accès ménagé face à la Seine, était défendu par un Châtelet).

Au milieu de la cour, entouré par un fossé circulaire, un énorme donjon cylindrique, symbole des droits royaux, servait de prison et abritait le trésor.

Au 14^e siècle, le Louvre est dépassé à l'Ouest, par l'enceinte bâtie en 1370, ce qui met fin à son rôle militaire. Sans changer ses dimensions, Charles V le transforme en demeure habitable.

Une vue de Paris, conservée au Musée Carnavalet, donne une image du château du Louvre, à cette époque, avec ses fossés extérieurs et autour du donjon, les murs de contrescarpe et le Châtelet, alors réaménagé et incorporé dans le court front fortifié qui raccordait les deux enceintes de 1190 et de 1370.

Ces traces, renseignements et image permettent de comparer au moins approximativement et dans leurs grandes lignes, le château royal de Philippe-Auguste et le château de Montaguillon :

— ENCEINTES DES CHATEAUX. Toutes deux sur plan barlong ; celle du Louvre est plus étendue : environ 80 m. × 75 m. (contre 59 m. × 46 m.) ; si le roi n'en fait pas sa résidence habituelle (celle-ci restant le Palais de la Cité), il y abrite son trésor, ses archives, son arsenal.

— FLANQUEMENTS AUX ANGLES ET AU MILIEU DES COUR-TINES. Mêmes dispositions, la défense étant mieux assurée à Montaguillon : distance entre les tours, de 13 à 18 m., contre environ 28 m. au Louvre.

— ENTREE PRINCIPALE. Organisation identique dans les deux châteaux :

— 2 tours demi-rondes en flanquement.

— largeur de l'accès entre tours : environ 3 m.

— appui des ponts : un massif de fondation sous pile existait, dans les deux châteaux, à la même distance de env. 6 m. de l'extrémité de l'entrée cavalière.

— TOURS RONDES ET DEMI-RONDES. Identiquement engagées ; plus fortes à Montaguillon : 11 m. 40 de diamètre contre env. 10 m. au Louvre.

— ETAGES DE TIR. Comme à Montaguillon (d'après l'image du Louvre, sous Charles V), sont au nombre de trois, dont l'un sous combles.

— DONJONS. Au Louvre, donjon isolé de 15 m. de diamètre et de 31 m. de haut ; à Dourdan et à Montaguillon, diamètre des tours d'angle formant donjon, respectivement : 13 m. 50 et 11 m. 40.

L'analyse comparée de ces trois forteresses permet de dégager deux observations déterminantes sur l'évolution de la structure des châteaux de plaine, fin XII^e, début XIII^e siècle :

— d'abord une conception commune : enceinte sur plan régulier carré ou barlong, aux contours resserrés, cantonnée de quatre fortes tours d'angle, complétées sur un côté par deux tours flanquant l'entrée principale et, selon les besoins des portées de tir, par trois tours intermédiaires sur les autres côtés.

— ensuite, une progression vers la simplification des structures d'ensemble, tendant à la suppression de l'ancien donjon classique, qui passe du centre, au Louvre (fin du XII^e siècle) à l'un des angles, à Dourdan, pour n'apparaître qu'en tant que tour-maitresse à Montaguillon (la tour T2 à l'angle N.-O.).

D'autre part, durant le XII^e siècle, la recherche de l'efficacité dans l'art de bâtir les forteresses — châteaux et places fortes — s'est manifestée par une tendance continue à rationaliser les moyens de défense statique mis en œuvre : tours fermées à la gorge, puis surélevées au-dessus du chemin de ronde, constituant ainsi autant de compartiments relativement autonomes (chemin de ronde qui, après la suppression du donjon central,

au relèvement géologique de Villiers-Saint-Georges (alt. 195), passe par Montaignillon, en direction de Sézanne.

La position de Montaignillon, se trouvant à la fois sur ce relèvement et en bordure de la « Falaise » était donc, orographiquement, un point fort.

Cependant, en tant que tel, ce lieu devait en outre satisfaire à d'autres conditions.

C'est ainsi que le château a été édifié sur une croupe (alt. 195,00) qui s'avance d'Ouest en Est, de largeur juste suffisante en son avancée pour asseoir la forteresse, et qui commande le nœud routier : actuellement D. 100 et D. 131, ainsi que D. 60, dont la grande importance médiévale sera établie par ailleurs.

Le site domine de 20 à 30 ml la dépression qui donne naissance à de nombreux rus, tributaires de l'Aubetin.

A l'Ouest la croupe se prolonge de niveau vers les carrières de grès, de la Fosse du Taux.

**

Géologiquement (8), cette éminence de Montaignillon est formée par les sables et grès de Fontainebleau d'une épaisseur maximale de 35 ml. La partie supérieure y est agglomérée en grès dur siliceux, de 3 à 4 ml d'épaisseur, exploité actuellement comme pavés, mais qui a fourni anciennement des matériaux de construction, notamment pour la construction du château.

Au-dessous, vient un calcaire grenu qui repose sur une mince couche de marnes à huîtres, laquelle recouvre les calcaires et marnes de Brie. Sous cette assise, et affleurant sur les flancs de la proche vallée de la Noxe, à Nesle-la-Reposte, s'étagent des argiles vertes, les marnes et calcaires de Champigny, les marnes et calcaires de Saint-Ouen, le calcaire lacustre de Provins et de Saint-Parres et l'argile plastique avec sables et graviers du lit de la Noxe, avant d'atteindre le puissant étage du Crétacé de la plaine de la Champagne sèche.

Pour la construction du château, les matériaux nécessaires ont donc été trouvés sur place. Il existe encore, à une demi-lieue à l'Est, un ancien four à chaux.

L'eau y était abondante, en surface : nombreux étangs à une lieue à la ronde, dont les étangs des « Petits et des Grands Brochets », près de la ferme de la Baronnie ; rus, affluents de l'Aubetin ; rivière la Noxe, à Nesle-la-Reposte.

Par contre, sur le relèvement même de Montaignillon (alt. 195) l'alimentation en eau, par puits, devait être précaire, à moins que le forage n'y ait été descendu à travers la puissante couche de sable, à quelque 25 à 30 ml de profondeur, jusqu'à l'assise des calcaires de Brie recouvrant

les argiles vertes (alt. 168) (9). Mais si, comme dans l'avant-cour, le puits était arrêté, vraisemblablement sur un banc de grès, affleurant à quelque 10 m. de profondeur, le débit d'eau était faible et des plus aléatoires.

C'est ce qui tendrait à expliquer que, dans la cour intérieure du château, la préférence eut été donnée au recueil des eaux pluviales dans deux grandes citernes enterrées, solidement construites en pierre de taille.

Quant aux ressources alimentaires, elles ne devaient pas manquer : céréales et fourrages dans la plaine, élevage et ses produits dans les prairies arrosées par les rus de l'Aubetin, réserves de poissons dans les étangs et gibier dans les grands bois. Enfin, les moulins de la Noxe, à Nesle-la-Reposte, assuraient la mouture des grains.

Naturellement, le bois de chauffage abondait sur place, dans les bois de Montaignillon et de la Comtesse.

CADRE POLITIQUE DU COMTÉ DE CHAMPAGNE,

FIN XII^e - DÉBUT XIII^e SIÈCLES.

En 1180, au début du règne de Philippe-Auguste, le Comté de Champagne se trouvait réparti en terres au nombre de huit, pour lesquelles l'hommage était dû, par le comte, à divers suzerains.

Celles pour lesquelles le Comté de Champagne était vassal du Roi de France, couvraient les pays situés au N.-O. du Comté, entre les rivières d'Aisne et de Seine :

le Valois (ultérieurement annexé par Philippe-Auguste) ;
le Tardenois, et la Brie champenoise.

Ces terres étaient limitrophes :

— à l'Ouest, du domaine royal ;
— au Nord, du Comté de Vermandois ;
— à l'Est, des terres du Comté, mais vassales de l'Archevêque de Reims ;

— au Sud, et d'Ouest en Est, des terres : du Comte lui-même, mais vassales de l'Archevêque de Sens avec Montereau ; de l'Abbé de Saint-Denis avec Nogent-sur-Seine et du Duc de Bourgogne, avec Troyes, capitale politique du Comté de Champagne.

Cette dernière limite méridionale de la Brie champenoise, courait le long de la Seine jalonnée (mais seulement à titre de repères) par Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine, et sur la basse-Aube par Arcis-sur-Aube. Elle s'est déplacée, historiquement, à travers une sorte de marche frontière, qui a limité successivement :

— la BELGIQUE, dans la Gaule ancienne ;
— la NEUSTRIE, dans la Gaule mérovingienne (en 511) ;
— la FRANCIE, dans l'empire de Charlemagne (en 771) ;
— la CHAMPAGNE, dans la France féodale (en 987).

(8) Voir *Annexe II* : Stratigraphie du site de Montaignillon.

(9) Fontaine de Housseau, à 1 km S.-S.E. de Louan (alt. 165). Étangs à la même cote. Le puits pour l'alimentation de la commune de Louan (alt. 175) a été descendu à 45 m de profondeur, c'est-à-dire à la cote 130, qui correspond à la puissante nappe sparnacienne, filtrant à travers les sables et graviers dits du Soissonnais.

Le Comté de Champagne était alors contigu au Duché de Bourgogne. Ce n'est qu'à partir du XI^e siècle que le pouvoir des Comtes de Champagne s'est étendu sur la partie septentrionale du territoire de l'ancien Duché de Bourgogne.

Cette situation de marche frontière au Sud de la Brie champenoise est de nature à expliquer la présence, au Moyen-Age, de places fortes, sur une ligne incurvée : Provins-Montaiguillon-Montmirail, le long et en retrait de la « Falaise » de l'Île-de-France, bordant au Sud et à l'Est le plateau de Brie. Tandis qu'au pied de la côte, le passage par la vallée de la Seine, prolongée par celle de la basse-Aube, était défendu par Bar-sur-Aube, Pont-sur-Seine, Nogent-sur-Seine, Bray-sur-Seine et Montereau-faut-Yonne. C'est d'ailleurs dans ces deux cités que Philippe-Auguste, par le traité de 1201 imposa une garnison royale à la Comtesse Blanche de Navarre. Il couvrait ainsi, les approches de Paris par les vallées de la Seine et de l'Yonne, au moment où, après la mort de Richard-Cœur-de-Lion, le 6 avril 1199, et n'ayant plus devant lui que Jean-sans-terre, il s'apprêtait à entreprendre son plan de redressement royal.

**

A partir de cette époque, il convient d'éclairer par le contexte, la situation politique qui s'avérait difficile, du Comté de Champagne, et ses incidences militaires, durant la régence de Blanche de Navarre.

F. Bourquelot (1839), M. Poinson (1896) et R. Crozet (1933) en ont donné la relation historique, résumée ci-après :

A la mort, en 1201, de Thibaut III, qui avait épousé Blanche, fille du Roi de Navarre (Sanche VI), la couronne Comtale passa au fils posthume de Thibaut et de Blanche, le futur Thibaut IV.

Une longue régence s'ouvrait.

Blanche de Navarre fait hommage à Philippe-Auguste du Comté de Champagne. Elle avait tout à craindre, en effet, des prétentions successorales des deux filles du Comte Henri II dit le Jeune, décédé en 1197 et frère de Thibaut III.

Dans le traité de 1201 — reconduit jusqu'en 1221 — imposé à Blanche de Navarre, Philippe-Auguste prend des garanties importantes, parmi lesquelles les places de Bray-sur-Seine et de Montereau-faut-Yonne seront occupées par des garnisons royales. De 1201 à 1221, la royauté a donc le champ libre en Champagne.

En 1203, redoutant l'invasion possible de la Champagne par les troupes de son ennemi, Othon IV (10), empereur d'Allemagne, Philippe-Auguste fait des avances d'argent à de petits seigneurs champenois pour exécuter des travaux de défense.

Cependant que Blanche de Navarre n'omettait pas de mettre en état de défense les principales places de son domaine. Elle avait entre autres, dès l'an 1204, pour faire échec à des incursions lorraines, fortifié le château

de Ste-Menehould. En 1210, elle construisit sur la croupe la plus élevée de la colline de Mont-Aimé, un château qui commandait la plaine, à 6 km. Sud de Vertus.

En 1208, l'aînée des filles de Henri II, Alix, en épousant le roi de Chypre, était désormais attachée à l'Orient.

Mais en 1215, Erard dit de Brienne ou de Ramerupt, épousa Philippine et repartit presque aussitôt pour la France, où il arriva en 1216, afin d'y revendiquer l'héritage de son défunt beau-père, ayant trouvé des partisans en Champagne.

Avant d'engager la lutte contre Erard, Blanche de Navarre compléta les défenses de Isle-Aumont et de Provins et créa, en 1218, le château de Montéclair à la frontière Lorraine.

Mais le jugement de la cour du Roi, réunie à Melun en juillet 1216, fut rendu en faveur de Blanche de Navarre, les deux filles de Henri II le Jeune — dont l'union avec l'héritière des rois de Jérusalem ne fut pas reconnue par l'Eglise — ayant été tenues pour bâtardes en Occident.

Othon IV et Jean-sans-Terre se déclarèrent pour Erard.

Cependant, après une trêve en 1218, Blanche l'emporta : en 1221, Erard conclut un traité avec elle, par lequel il abandonnait ses prétentions sur le Comté de Champagne.

Sa victoire lui avait coûté cher. Et tout au long de sa régence, sa politique s'était trouvée liée à celle de Philippe-Auguste.

Du point de vue de notre propos, il y a lieu de retenir que durant la minorité de Thibaut IV, Philippe-Auguste intervint directement pour favoriser la construction de fortifications en Champagne, tandis que Blanche de Navarre mit en état de défense des places-fortes existantes et construisit de toutes pièces des châteaux-forts, tel que celui, en bordure de la « Falaise » de l'Île-de-France, de Mont-Aimé (sous Vertus).

Du château de Mont-Aimé, il ne subsiste que les substructions, en sous-sol, de la tour avancée qui couronnait au Nord l'éperon rocheux le plus élevé de la colline, et quelques vestiges de murailles, dont une amorce du talus d'une courtine reliée à l'embasement en talus de la tour, quelque peu dégagé au Sud.

On ne peut se dispenser de signaler une caractéristique originale de cette tour qui, par sa position culminante et son importance, devait être la tour-maîtresse et tenir lieu de donjon : le parement intérieur, monté en pierre de taille, est sur plan hexagonal régulier, de 3 m. 80 de côté, l'épaisseur de la muraille, mesurée suivant l'apothème, étant de 3 m. environ.

Aux angles rentrants, il reste encore des colonnes rondes en pierre, à queue engagée dans la paroi et dont les bases sont à doubles tores sur socle circulaire élargi en glacis. Il n'y a malheureusement plus de chapiteaux.

Il ne fait pas de doute que ces colonnes recevaient la retombée des nervures de la croisée d'ogives d'une voûte sur plan sexpartite.

La construction en pierre de taille appareillée, avec colonnes ouvragées et voûte sur croisée d'ogives a pu être favorisée par l'existence, au

(10) OTHON IV, qui régna de 1209 à 1218, fut vaincu à Bouvines par Philippe-Auguste, en 1214.

Mont-Aimé même, d'un gisement de roche calcaire pisolithique (Montien, dernière assise du tertiaire au-dessus du Crétacé supérieur) (11).

Un fossé large et profond, qui barre transversalement l'éperon Nord sur plus de la moitié de sa largeur, à 150 m. de la tour, pourrait être le vestige d'une exploitation de cette roche, en surface, pour les besoins de la construction du château et de sa défense.

POSITION ET ROLE STRATEGIQUES DU CHATEAU DE MONTAIGUILLON PAR RAPPORT AUX VOIES DE COMMUNICATION DU MOYEN-AGE ET AUX GRANDS COURANTS COMMERCIAUX, DANS LE COMTÉ DE CHAMPAGNE.

En lisant attentivement la carte d'Etat-Major de l'Institut Géographique National au 1/20.000^e : Esternay N^o 7-8, on relève qu'un *Chemin perré* passe à Louan, c'est-à-dire à 1 km. 5 Ouest du château.

Ancienne voie gallo-romaine, il reliait Troyes à Senlis, par Meaux, et traversait la Seine à Pont-sur-Seine. Près de Chailly-en-Brie, s'embranchait vers le Sud le diverticule conduisant à Pont-sur-Yonne, par Bray-sur-Seine ; à Barcy, le Chemin perré traversait la voie de Paris à Reims, par Lizy-sur-Ourcq.

De même que dans le parcours : Louan à Villiers-Saint-Georges, son tracé est actuellement suivi par la D. 60 et la D. 15, jusqu'à Cerneux...

Sans doute, cette voie gallo-romaine de Troyes à Senlis n'avait-elle pas la même importance que les grands itinéraires romains partant de Lyon (*Lugdunum*), tels que :

— la chaussée militaire qui reliait non seulement Lyon, mais probablement Milan, à Boulogne-sur-Mer, par Châlons-sur-Saône, Langres, Châlons-sur-Marne, Reims et Soissons,

— et l'autre voie principale vers la Manche : de Châlons-sur-Saône au Havre, par Autun, Auxerre, Sens, Paris et Rouen.

Mais de même que la Voriau (Voie romaine ou voie royale) reliait en bretelle Auxerre à Arcis-sur-Aube par Troyes, notre Chemin perré devait alors servir de rocade militaire entre Troyes et Senlis, avec bifurcation vers Soissons.

Au Moyen-Age, dans le Comté de Champagne, ces anciennes voies romaines de Troyes à Senlis et de Troyes à Reims, étaient devenues des axes routiers importants, à partir de Troyes, capitale politique du Comté.

Parmi les routes ouvertes au Moyen-Age, deux en particulier, traversaient d'Ouest en Est, cet éventail d'anciennes voies romaines :

— celle passant par Wassy, Arcis-sur-Aube, Méry, Nogent-sur-Seine, Provins...,

— celle de Bar-sur-Aube, Troyes, Sens...

(11) Ce banc de roche, de 20 à 45 m d'épaisseur et qui se rencontre également dans la « Falaise » de Vertus, est encore exploité dans une carrière sur le flanc Ouest du Mont-Aimé.

Ainsi se trouvait formée l'ossature du réseau routier qui, dans le Comté de Champagne et de Brie, devait satisfaire au trafic engendré par les grandes foires de Troyes, Bar-sur-Aube, Provins, Lagny et du Lendit (dans la plaine Saint-Denis).

Réanimées, en Champagne, par Thibaut 1^{er}, au XI^e siècle, ces foires affirmaient leur vitalité au XII^e siècle et prirent leur plein essor, début du XIII^e siècle, sous la *sauvegarde* assurée par les Comtes aux marchands et aux changeurs.

C'étaient, pour la sécurité de la circulation, le *conduit des foires*, traité par les Comtes de Champagne avec le Roi de France et le Duc de Bourgogne et, pour la sincérité des échanges, la circulation de la monnaie de Troyes, Meaux et Provins, frappée conjointement par la Comtesse Blanche de Navarre et l'Evêque de Meaux.

Pour assurer la défense de ce grand axe commercial, de Troyes à Senlis (notre Chemin perré), un poste fortifié devait s'imposer, entre Troyes et Meaux, à défaut de cité fortifiée sur ce parcours.

A égale distance entre ces deux cités, en un point situé sur une ligne d'arrêt (Provins-Montaiguillon-Sézanne-Montmirail) et en un site orographique favorable, le château-fort de Montaiguillon a été construit.

En plus de ce rôle militaire, la forteresse, isolée sur le Chemin perré, entre Troyes et Meaux, devait tenir lieu de relais pour l'hébergement de troupes, convois et itinérants, et disposer, à cet effet, des installations et approvisionnements nécessaires.

Telle devait être la destination de la baille précédant la forteresse proprement dite, vaste avant-cour de dimensions assez exceptionnelles, de 54 m. × 47 m., servant aussi de barbacane avancée. On distingue encore, sur la face intérieure de ses murailles, les traces de bâtiments adossés, à usage probable de logis, d'infirmierie, de paneterie, d'écuries, d'atelier-forge et de resserres à vivres et fourrages. Un cellier souterrain, composé de deux caveaux contigus, un puits et deux fours à pain, encore existants, complétaient l'équipement de ce *gîte d'étapes*.

Le caractère de fort d'arrêt du château de Montaiguillon, à proximité du Chemin perré, est encore accusé par sa position sur l'ancien chemin de la Beauce dit « route sommière » (12) qui, en passant par le Cent-Pieds, reliait en bretelle, d'Ouest en Est, le Chemin perré, à hauteur de la Fosse du Taux, à l'ancien chemin de Provins à Sézanne, et qui se prolongeait jusqu'à Nesle-la-Reposte.

Sur le plan cadastral, révisé pour 1935, de la commune de Louan, Section B dite « des Viviers », 2^e Feuille, la route sommière est encore figurée : chemin rural N^o 10, débouchant au carrefour des routes départementales D 131 et D 100. Cheminant en forêt, il franchit le thalweg submersible du lieu-dit : la Crottée, sur un remblai important, mesurant

(12) Atlas portatif de la commune de Fontaine-sous-Montaiguillon.

jusqu'à 4 m. 50 de hauteur et qui livre passage en son travers, à un ru de l'Aubetin, par un petit ponceau-aqueduc en plein cintre. Dans la longueur du lieu-dit : Cent-Pieds, il passait entre deux fossés d'assainissement, jusqu'à une patte d'oie (alt. 190,1 de la carte I.G.N.).

A. quelque 150 m. Est de ce nœud en X d'anciens chemins, il existe encore, dans le Bois de la Comtesse, au lieu-dit « Le Châtelet », un ancien camp retranché, dont l'origine reste à déterminer (x = 687,9 ; y = 104,2).

Entouré d'un fossé et d'un épaulement, formant escarpe de env. 1 m. 50 à 2 m. de hauteur, il couvre une plateforme rectangulaire d'environ 80 m. × 90 m.

Localement, cet ouvrage est connu sous l'appellation de « camp romain ». Sans doute, le profil du retranchement d'enceinte s'inscrit-il dans les dimensions recommandées par Végèce (fin du IV^e siècle) : fossé de 9 à 13, voire 17 pieds de largeur et 7 à 9 pieds de profondeur, parapet de environ 5 pieds de hauteur (13).

Dans un tel camp romain, l'escarpe : *agger* était généralement surmontée de pieux et parfois, de claies ; l'ensemble du parapet et des pieux était le *vallum*.

Mais il peut tout aussi bien s'agir d'un « faux-camp » romain. L'audience de Végèce ayant été particulièrement marquée au Moyen-Age, tout pénétré de logique aristotélicienne, le Châtelet, aussi bien qu'un *castellum*, peut aussi être considéré comme contemporain du Château de Montaiguillon...

**

Dans les rapports du château de Montaiguillon avec le réseau routier médiéval, il reste à montrer quels pouvaient être les moyens de communication par liaisons optiques qui permettaient en cas de danger d'alerter la garnison et de passer à l'attaque ou à la défense.

Par sa position dominante, commandant la vallée de la Seine, le château devait pouvoir communiquer à vue, avec les principaux passages de la rivière : Pont-sur-Seine, Nogent-sur-Seine, voire Bray-sur-Seine, ainsi qu'avec les cités situées dans les petites vallées ouvertes sur le flanc de la « Falaise » : Villenauxe, au déboucher de la Noxe et Provins, dans la vallée de la Vouizie.

Selon les coupes topographiques du terrain, que nous avons tracées dans le plan vertical des visées, à partir d'une tour du château de Montaiguillon, on peut supposer que ces transmissions pouvaient être assurées :

— A VUE DIRECTE :

- Avec Provins (ou tour dite de César, ou tour de Gannes).

— AVEC RELAIS PRINCIPAL, assuré par la Tour de Fresnoy (14) située à 2 km. S.E.E. de la Queue-aux-Bois (x = 685,3 ; y = 99,5) :

- Par poste de guet, sur la corniche du plateau de Montré, avec le clocher de l'église de Villenauxe ;

(13) 1 pied romain = 0 m. 2963.

(14) Voir en annexe II : Tour et ancienne Commanderie de Fresnoy.

- Par relais dans le clocher de l'église Saint-Ferréol, avec le clocher de l'église de Nogent-sur-Seine ;
- Par poste de guet, avec le clocher de l'église de Pont-sur-Seine — ou avec une tour du château de Foujon, construit en 1190, par Blanche de Navarre, Comtesse de Champagne
- et aussi, en retransmission, de la Tour dite de César — ou de la Tour de Gannes — à Provins, par relais de la Tour au Maréchaux dans le bois de Tachy, avec Bray-sur-Seine.

CHAPITRE III

Essai d'interprétation des données historiques et archéologiques

DEFAUT DE SOURCES PALEOGRAPHIQUES ET EPIGRAPHIQUES.

Après avoir procédé à la description du château-fort de Montaiguillon sous ses divers aspects : architectonique et militaire, puis à l'examen de sa situation et de son rôle dans le cadre historique de l'espace champenois il reste à opérer l'interprétation des éléments ainsi réunis pour essayer d'en tirer des conclusions quant aux origines mêmes de la forteresse.

Rappelons d'abord qu'aucun des plus anciens documents connus sur Montaiguillon, mentionnés notamment par le « Dictionnaire topographique de Seine-et-Marne » (15), ne fournit une description des bâtiments du château, tel qu'il a été édifié ; ils ne font que signaler en passant, la *maison*, le *château* ou le *donjon*...

- Le nom de Montaiguillon apparaît pour la première fois, en 1160 dans la copie d'un cartulaire de Saint-Jean-de-Sens (16) ;

Dominus Guido de Mons Guillonis (Seigneur Guy de Monteguillon) — ce qui laisserait à entendre qu'au titre nobiliaire de seigneur, devait être attachés un fief, voire une « maison » ou un « château »...

- De même, en 1165, une charte d'Etienne, Evêque de Meaux, fait mention d'Hugues de Montaiguillon.

- Rappelons qu'à cette époque, plus précisément en 1152, à la mort de Thibaut II, le Comté de Champagne se signalait par le morcellement et l'abondance de la petite féodalité, avec ses 2.030 fiefs, répartis en 28 prévôtés ou châtellenies. La demeure des seigneurs, marque distinctive

(15) H. STEIN et J. HUBERT, *dictionnaire topographique de la France, Seine-et-Marne*, Paris, Impr. Nat., 1954.

(16) Bibl. Nat., Nouvelles acquisitions latines, ms. 400, p. 131.

de la hiérarchie féodale, était donc plus ou moins importante, selon l'importance des droits et revenus féodaux.

Durant le XIII^e siècle, le château de Montaiguillon est toujours qualifié de « maison » et non pas de « château ». A cette époque, on ne donnait le nom de château qu'à une véritable place-forte servant à la fois de chef-lieu féodal et administratif : Montaiguillon, simple siège d'une seigneurie vassale, était plutôt un point d'appui (fort-d'arrêt) qu'une place-forte. Les édifices fortifiés qui étaient dans la même situation que Montaiguillon n'étaient qualifiés que « maisons fortes » ou « maisons ».

D'autre part, il n'existe sur les murs, en gravure sur pierre, ni inscription, ni marque de tâcheron, ni signe quelconque. Aucun recours à l'épigraphie n'est donc possible.

A ce titre, l'anonymat est complet.

Ce n'est donc que par l'interprétation raisonnée des données apportées par l'étude analytique du château, dans ses structure et équipement, et dans son site, telle qu'elle a été poursuivie dans les deux premiers chapitres, que ses origines peuvent être utilement recherchées.

Cet essai de synthèse sera ordonné à partir des indications historiques du château pour aboutir aux données archéologiques fournies par les éléments de la construction et de l'équipement.

LE CHATEAU DE MONTAIGUILLON DANS LE CADRE GEOSTRATEGIQUE ET GEOPOLITIQUE DU COMTÉ DE CHAMPAGNE, FIN XII^e - DEBUT XIII^e SIECLES.

Les divers facteurs qui pouvaient motiver l'édification de la forteresse, en ses lieu et temps, étaient de deux ordres :

— GEOGRAPHIQUE ET STRATEGIQUE : le château, élevé en un site orographique dominant, à la limite méridionale de la Brie champenoise, était à même d'assurer la sécurité des voies de communication et des besoins de la circulation, dans une marche-frontière historiquement exposée aux incursions de prédateurs venant du Sud ou de l'Est.

— GEOPOLITIQUE : l'édification même d'une « maison forte » aussi puissante que la forteresse de Montaiguillon, de structures comparables aux châteaux royaux de Bourges et du Louvre — dont elle ne se différencie que par ses planchers en bois, d'exécution plus rapide et plus économique que des voûtes — devait répondre à des nécessités impérieuses et pressantes.

Les conditions engendrées par ces deux ordres de facteurs, stratégique et politique, se sont trouvées réunies sous la longue et difficile régence de Blanche de Navarre, qui avait dû recourir à la protection du roi et du pape :

— l'essor des foires de Champagne et de Brie, procurant des revenus importants au Comté, atteignait son apogée sous la régence et le règne de Thibaut IV.

— Blanche de Navarre — qui eut à soutenir sa lutte contre Erard de Brienne — et Philippe-Auguste lui-même, qui imposa des garnisons

royales à Montreuil-faut-Yonne et à Bray-sur-Seine, accordèrent des subventions à ceux de leurs vassaux qui faisaient construire ou renforcer leurs châteaux en maisons fortes.

— pour cette mise en défense du Comté, Blanche de Navarre fit édifier de toutes pièces des forteresses, notamment au Mont-Aimé et à Sainte-Menehould.

Dans ces conditions, il est très vraisemblable que la Comtesse ait autorisé, voire même largement aidé financièrement, la construction du château, tel qu'il subsiste actuellement, laquelle se situerait ainsi dans le premier quart du XIII^e siècle.

Encore convient-il que les observations archéologiques fournies par l'édifice lui-même, viennent corroborer cette première déduction.

ASPECT ARCHEOLOGIQUE DU CHATEAU.

L'interprétation archéologique de l'architecture militaire de l'édifice peut être ramenée à trois ordres d'éléments caractéristiques :

- l'ordonnement général de l'édifice,
- les ouvrages ou parties d'ouvrages de défense passive ou active,
- les éléments architectoniques de la construction.

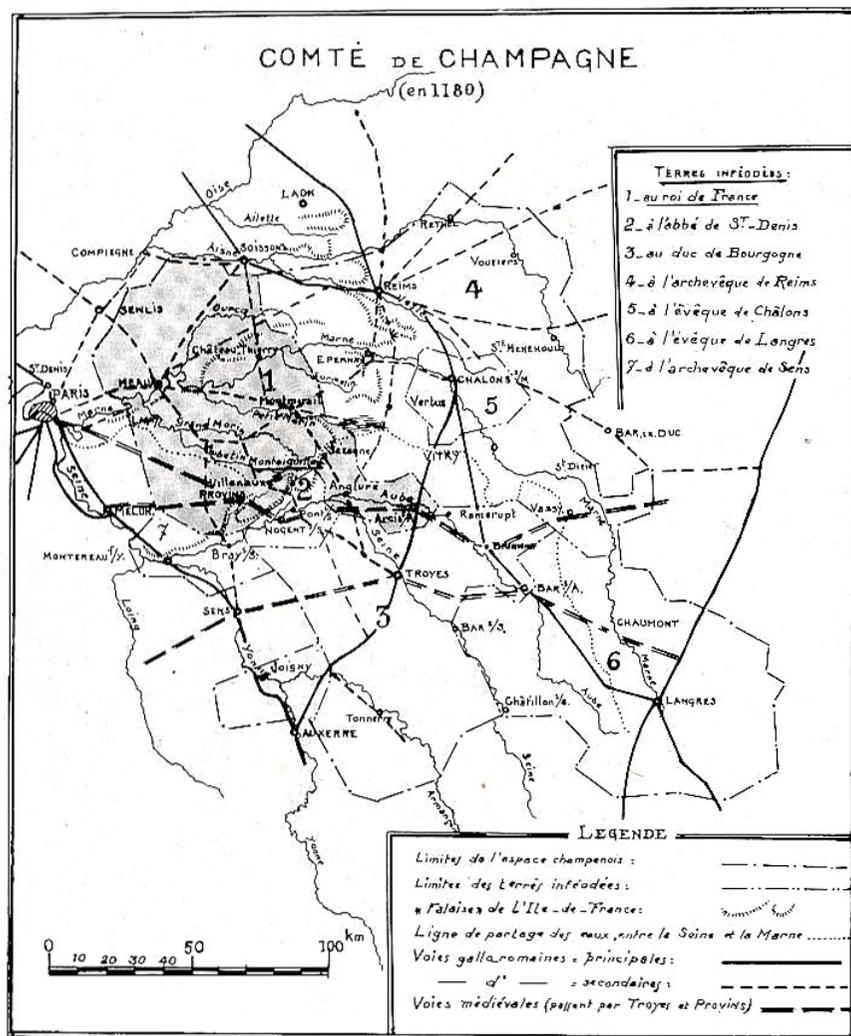
L'ORDONNANCEMENT GENERAL DE L'EDIFICE

Le château-fort de Montaiguillon est un château de plaine dont nous avons montré l'analogie de conception et de construction avec les châteaux du Louvre (fin XII^e, début XIII^e siècles), de Bourges (début XIII^e) et de Villandry (XIV^e siècle).

Les dispositions d'ensemble, adoptées en plan et en élévation : plan régulier barlong (quasi carré) ; tours d'angles, fortement en saillie, et tours flanquantes fermées à la gorge, à trois étages de tir, dont la défense est rendue autonome par leur surélévation au-dessus du chemin de ronde desservant toutes les tours ; suppression du donjon central émigrant dans une tour d'angle (T2) aménagée en centre de commandement et de repli ; fortes épaisseurs des murs des courtines et des tours, comparativement aux diamètres de ces dernières, sont autant de caractères généraux du château gothique du début du XIII^e siècle.

LES OUVRAGES OU PARTIES D'OUVRAGES DE DEFENSE PASSIVE OU ACTIVE

Combinés avec le dispositif général de défense de la forteresse, ces éléments d'ouvrages : talus à ricochets des embasements des tours et courtines, hauts et largement empâtés ; archères de tir aux découpes simples et uniformes ; obstacles opposés au forçage des accès : pont-levis, herse et assommoirs ; fermeture des portes par des barres transversales en bois coulissant dans des trous carrés réservés dans la maçonnerie font également penser que le château daterait du début du XIII^e siècle



LES ELEMENTS ARCHITECTONIQUES DE LA CONSTRUCTION

Ainsi que la remarque en a été faite, l'emploi exclusif du grès comme matériau de construction, ne se prêtait guère à des formes architecturales ou à des moulures, pour autant que ces ornements auraient pu être recherchés dans une forteresse à destination de maison forte.

Aussi ne dispose-t-on que de rares éléments à caractère architectural typique, lesquels font l'objet d'une planche en hors-texte. Ce sont :

— deux fenêtres en arc brisé en ogive : celle de la grande salle du gouverneur, tracé en tiers-point ; l'une des fenêtres de la chapelle, dont les découpes en biseau du seul claveau-sommier encore en place amorcent deux arcs encadrant un tympan ou gâble plein, et tracés : l'ogive inférieure, mousse (ou obtuse) ; l'ogive supérieure en tiers-point.

— les escaliers établis dans l'épaisseur des murs et caractérisés par des plafonds rampants à dalles en ressauts, posées sur corbeaux en quart de rond.

— la citerne cylindrique dans la cour dont le rétrécissement en tête est réalisé par quatre arcs brisés droits sur plan carré, formant trompes et supportant la margelle circulaire.

Ces éléments de construction — tracés et structures — s'apparentent généralement au début du XIII^e siècle.

Conclusion

L'interprétation des données tant historiques qu'archéologiques conduit à des constatations identiques qui situent au début du XIII^e siècle l'édification du château de Montaiguillon.

La concomitance des interventions respectives de Philippe-Auguste et de Blanche de Navarre dans la mise en défense du Comté de Champagne et de Brie, durant les années de la régence, de 1201 à 1221, tendrait aussi à attribuer à Blanche de Navarre la construction de la forteresse, soit directement, soit par l'un de ses vassaux, aidé financièrement, dans ce premier quart du XIII^e siècle.

L'analogie des structures du château de Montaiguillon et des châteaux royaux du Louvre et de Dourdan, donnerait à supposer que Philippe-Auguste aurait prêté l'assistance de son corps d'« architectes » militaires à l'édification du château de Montaiguillon.

Tels sont les résultats de notre étude archéologique en ce qui concerne les origines du château.

**

Au terme de cette étude, nous pensons avoir mis en évidence toute l'importance, historique et archéologique, qui s'attache au Château de Montaiguillon et à son site.

Avec les visiteurs qui voudront bien évoquer sur place, dans son cadre briard, la genèse de la construction de la forteresse, témoin grandiose,

comme la Cité fortifiée de Provins, sa voisine, du développement du Comté de Champagne et de Brie, du XII^e au XIII^e siècles, nous ne pouvons que formuler des vœux pour que le château, Monument Historique, soit tiré de l'abandon, sauvegardé et mis en valeur, et son site, largement protégé, afin de lui conserver son autonomie et son attrait enchanteur. Puisse notre Société y coopérer.

Aussi bien, serais-je sans excuse si je ne tenais à remercier ici toutes les personnalités qui ont bien voulu m'aider dans ma tâche de leurs conseils éclairés.

J'ai rencontré le concours le plus obligeant auprès de MM. les Directeurs et Conservateurs des Services d'archives de Seine-et-Marne, de la Marne et de l'Aube — voire même de Saône-et-Loire ; de Monsieur le Président de la Fédération Folklorique d'Ile-de-France ainsi qu'auprès de MM. les Maires et Secrétaires de Mairie, des Syndicats d'initiative...

Je dois des remerciements tout particuliers à M. Jean Guéroul, Conservateur aux Archives Nationales pour ses recherches d'archives, à Monsieur Raymond Ritter qui a attiré judicieusement mon attention sur le château de Villandraut, à M. Jean Hubert, Membre de l'Institut, qui a bien voulu s'intéresser à mon propos et à M. Paul Deschamps, Membre de l'Institut, qui, à l'examen du plan et des dispositifs de défense du château, a bien voulu formuler un avis sur l'époque de sa construction.

A Madame la Marquise de Maillé, Présidente d'honneur de notre Société, je me permettrai de rappeler qu'elle a été à l'origine de ma vocation archéologique quand, lui ayant demandé conseil en 1958 pour aborder l'étude systématique des fortifications d'enceintes et du donjon de Provins, elle m'a fait connaître que la seule méthode était de procéder à des recherches et à des relevés sur place. Et j'ai été fort sensible à ses conseils, quand elle a appris que je désirais contribuer à la sauvegarde et à la mise en valeur du château-fort de Montaignillon, au sein de notre Société d'Histoire et d'Archéologie de Provins.

André JORRÉ.

ANNEXE I

Stratigraphie du site de Montaignillon (alt. 195)

Carte géologique : PROVINS au 1/80.000^e (1912)

Carte I. G. N. : ESTERNAY N^{os} 7 et 8 au 1/20.000^e (1945)

Ères	Systèmes	E t a g e s		Roches	Cotes d'affleurement
		Notation	Nom		
Tertiaire	Oligocène	m II	Stampien	Sables et grès de Fontainebleau Marnes à huîtres s/0 m 80 ép ^r	195 m 00
		m III a	Sannoisien sup ^r	Marnes et calcaires de Brie	— 1 ^{er} niveau hydrologique 172,00
		m III b.c	Sannoisien inf ^r	Argiles vertes et marnes sableuses	168,00 — 2 ^e niveau hydrologique
	Eocène	e 3	Bartonien sup ^r	Marnes et calcaires de Champigny	165,00
		e 2	Bartonien inf ^r	Marnes et calcaires de Saint-Ouen	155,00
Secondaire	Crétacé	e 1	Lutétien continental	Calcaire lacustre de Provins et de St-Parres	150,00
		e IV	Sparnacien	Argile plastique et sables/graviers	140,00 — 3 ^e niveau hydrologique
		C 8-b	Campanien sup ^r	Craie blanche sénonienne	80/100,00